

Recrutement :

Coordinateur / coordinatrice du programme « Rivières Sauvages »

Depuis 2010, le programme Rivières Sauvages œuvre pour la préservation des derniers bijoux d'eau courante en France.

L'Association du Réseau des Rivières Sauvages (ARRS) gère un programme de conservation des ultimes bijoux en eau courante de notre pays à travers l'octroi d'un label « Site Rivières Sauvages » et le suivi, en lien avec les territoires labellisés regroupés au sein du Réseau des Rivières Sauvages d'un programme d'actions déterminé en commun et appliqué à chaque rivière labellisée.

L'ARRS mène différentes actions : coordination et appui du programme d'actions sur les territoires ; appui aux recherches scientifiques de terrain ; programme pédagogique « Graines de Rivières Sauvages » ; appui à la recherche de financements. De par sa mission et son objet, l'ARRS travaille avec des acteurs publics et privés d'une grande variété : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Office Français de la Biodiversité, Agences de l'Eau, Conseils départementaux, Parcs naturels régionaux, Parc Nationaux, fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques, syndicats de rivières, associations de conservation de la nature, diverses entreprises locales et nationales, sans oublier les habitants, riverains des territoires et rivières labellisés.

Elle propose une préservation des « rivières bijoux » sur un modèle innovant, par convention, non liée à une réglementation, ce qui contribue à générer une plus grande appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité à l'échelle des territoires labellisés. A ce jour, 33 rivières ont été labellisées dans toute la France.

Elle est gérée par un Conseil d'administration en lien étroit avec une équipe de 4 salariés et avec le soutien d'un fonds de dotation, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages (FCRS).

Descriptif du poste placé sous la responsabilité du Conseil d'Administration

Le coordinateur ou la coordinatrice est responsable de la gestion du programme Rivières Sauvages. Il/elle est en lien régulier avec le bureau de l'ARRS et avec le FCRS.

Entouré.e d'une équipe salariée pour partie présente dans les bureaux de Bohas, pour partie en télétravail sur d'autres territoires (vu la caractéristique nationale du programme « Rivières Sauvages »), ses missions consistent en :

- Définir, avec l'aide de l'équipe, les grandes orientations et actions qui seront proposées aux élus, mises en œuvre et gérées par l'ARRS.
- Coordonner le travail de l'équipe technique et administrative ainsi que celui des prestataires externes. Gérer les ressources humaines et matérielles de l'association.
- Contribuer à la recherche de financements publics, correspondant aux projets tant nationaux qu'à l'appui aux territoires labellisés : rédaction des demandes de subvention avec l'équipe technique, suivi des états d'avancement et préparation en lien avec la trésorière et l'équipe technique des divers bilans.
- Conduire la recherche de nouveaux partenariats et financements publics et privés, en fonction des objectifs et des orientations annuelles définis collectivement, validés dans le budget prévisionnel annuel et en lien avec les divers partenaires de Rivières Sauvages. Il/elle représente autant que de besoin Rivières Sauvages auprès des diverses instances et institutions publiques qui soutiennent le programme Rivières Sauvages.

- Coordonner et suivre la gestion administrative, financière et budgétaire du programme.
- Suivre avec le secrétariat les adhésions et cotisations des membres du réseau.
- Organiser les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale annuelle.
- Coordonner le calendrier des événements de l'ARRS et participer à leur organisation : réunion annuelle du Réseau, commissions thématiques, rencontres inter-Sites Rivières Sauvages, réunion du Conseil Scientifique, participation à des événements grand public (festivals, colloques, séminaires, etc.)...
- Recruter et encadrer des stagiaires, volontaires en service civique ou alternants.
- Superviser la communication (site internet, newsletter, communiqués de presse, relation presses, etc.)

Qualités et expériences souhaitées

- Bonne aptitude relationnelle avec les partenaires publics et privés, l'équipe salariée et les bénévoles associatifs.
- Formation BAC+5 ou expérience professionnelle équivalente dans le domaine des associations loi 1901, si possible, de celles qui œuvrent pour la conservation de la nature.
- Expérience nécessaire dans l'élaboration et la conduite de projets multi-acteurs.
- Expérience dans la coordination générale de programme et la gestion d'équipe.
- Connaissance de la gestion des milieux naturels et de la politique de l'eau française.
- Connaissance du travail en réseau.
- Sens de l'organisation et de la responsabilité, goût du travail en équipe, esprit collaboratif, dynamisme et motivation, autonomie, ouverture d'esprit, créativité.
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Maîtrise des outils informatiques (Suite Office, outils Framasoft, etc.)

Caractéristiques du contrat de travail

- Poste situé à Bohas (01 250) dans l'Ain.
- CDD de 1 an à temps plein (objectif : pérennisation en CDI)
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- La présence pourra être requise de façon ponctuelle en dehors des horaires de travail habituels et en week-end.
- Déplacements nationaux (permis B)
- Rémunération brute de base : 2 950 euros (Groupe E indice 360 – Convention Collective ECLAT)

Date limite de dépôt de candidature : mercredi 6 septembre 2023

Audition des candidats sélectionnés : mi-septembre 2023

Poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2023

Candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : contact@rivieres-sauvages.fr en précisant en objet « Recrutement coordinateur/coordinatrice Rivières Sauvages ».